

Arrête

Article 1^{er}: Monsieur Cheick Fanta Mady Camara Secrétaire Général de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat de Guinée est chargé cumulativement de gérer l'administration courante de toutes activités de ladite institution en remplacement du président défunt jusqu'à la mise en place du bureau Exécutif de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée ;

Article 2 : Ce présent arrête prend effet à partir de sa date de signature et abroge toutes dispositions antérieures.

Ampliations

Ministère de l'Industrie et PME et Promotion du secteur Privé...2
Ministère du Tourisme et Artisanat2
SG G.....2
CCIAG.....2
Comité transitoire CCIAG.....2
ARCH/INT.....2/12



MARC YOMBOUNO